









# Procédure file

Informations de base		
DEC - Procédure de décharge	2019/2075(DEC)	Procédure terminée
Décharge 2018 : Fondation européenne pour la formation (ETF)		
Sujet 8.70.03.08 Décharge 2018		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<p><b>CONT</b> <a href="#">Contrôle budgétaire</a></p> <p> <a href="#">BRUDZIŃSKI Joachim Stanisław</a> Rapporteur(e) fictif/fictive</p> <p> <a href="#">NOVAKOV Andrey</a></p> <p> <a href="#">WOLTERS Lara</a></p> <p> <a href="#">GHINEA Cristian</a></p> <p> <a href="#">EICKHOUT Bas</a></p> <p> <a href="#">KUHS Joachim</a></p> <p> <a href="#">OMARJEE Younous</a></p>		07/10/2019
Commission européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<p><b>EMPL</b> <a href="#">Emploi et affaires sociales</a></p> <p> <a href="#">ZDECHOVSKÝ Tomáš</a></p>		18/09/2019
	DG de la Commission <a href="#">Budget</a>	Commissaire OETTINGER Günther	

Événements clés			
26/06/2019	Publication du document de base non-législatif	COM(2019)0316	
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la		

	commission		
19/02/2020	Vote en commission		
02/03/2020	Dépôt du rapport de la commission	<a href="#">A9-0047/2020</a>	
13/05/2020	Résultat du vote au parlement		
14/05/2020	Décision du Parlement	<a href="#">T9-0096/2020</a>	Résumé
11/12/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		

### Informations techniques

Référence de procédure	2019/2075(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/00849

### Portail de documentation

Document de base non législatif		COM(2019)0316	27/06/2019	EC	
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE639.919</a>	05/12/2019	EP	
Avis de la commission	<b>EMPL</b>	<a href="#">PE642.931</a>	23/01/2020	EP	
Amendements déposés en commission		<a href="#">PE645.046</a>	31/01/2020	EP	
Document de base non législatif complémentaire		<a href="#">05761/2020</a>	06/02/2020	CSL	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		<a href="#">A9-0047/2020</a>	02/03/2020	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T9-0096/2020</a>	14/05/2020	EP	Résumé

### Acte final

Budget 2020/1907  
[JO L 417 11.12.2020, p. 0227](#)

## Décharge 2018 : Fondation européenne pour la formation (ETF)

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur de la Fondation européenne pour la formation (ETF) pour l'exercice 2018 et d'approuver la clôture des comptes de l'exercice en question.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Agence pour l'exercice 2018 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 604 voix pour, 86 contre et 3 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales figurant dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

#### États financiers de la Fondation

Le budget final de la Fondation pour l'exercice 2018 était de 20.144.018 EUR, ce qui représente presque le même montant qu'en 2017 (avec une très légère diminution).

#### Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2018 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire élevé de 99,99 %, soit une légère augmentation de 0,06 % par rapport à 2017. Le taux d'exécution des crédits de paiement s'est élevé à 98,07 %, soit une augmentation de 0,10 % par rapport à 2017.

#### Autres observations

Les députés ont également fait une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel et les contrôles internes.

En particulier, ils ont noté que :

- la Fondation a atteint un taux d'achèvement des activités de 91 %, dont 94 % ont été achevées dans les délais;
- au 31 décembre 2018, le tableau des effectifs était pourvu à hauteur de 98,84 %, avec la nomination de 85 agents temporaires sur les 86 agents temporaires autorisés dans le cadre du budget de l'Union;
- bien que l'équilibre entre les sexes ait été atteint de manière satisfaisante au sein du conseil d'administration (14 hommes et 14 femmes), un meilleur équilibre entre les sexes est nécessaire parmi les cadres supérieurs (3 hommes et 1 femme);
- 2018 a été la première année complète de mise en œuvre des 17 principes de contrôle interne de la Fondation et de développement d'une méthodologie et d'un ensemble d'indicateurs pour soutenir et renforcer la surveillance régulière et l'évaluation annuelle des contrôles internes;
- l'utilisation de solutions numériques innovantes s'est accrue, y compris la passation de marchés publics en ligne.